Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Départ à la retraite du chef du Service de l'agriculture

Le Conseil d'Etat a pris acte de la mise à la retraite anticipée de M. Olivier Dunant, chef du Service de l'agriculture dès 1982. Cette décision a été prise d'un commun accord entre M. Dunant et le Conseil d'Etat et prend effet au 1er janvier 2008. Le poste sera mis au concours et l'intérim assuré par M. Georges Herbez, actuel adjoint.

Le Conseil d'Etat exprime sa reconnaissance et ses vifs remerciements à M. Dunant pour les services rendus à l'Etat depuis son entrée dans la fonction publique vaudoise le 1er décembre 1973, dont 25 ans comme chef de service.

Ingénieur agronome diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich en 1971, M. Dunant a été engagé en 1973 au bureau de contrôle des fermages, dont il devint le responsable en 1979. Outre la taxation de nombreux domaines, il a contribué à l'élaboration et à la révision de diverses bases d'estimation, sur le plan cantonal et à l'échelon suisse.

En 1982, le chef du Département Jean-Pascal Delamuraz propose au Conseil d'Etat de nommer M. Dunant au poste de chef du Service de l'agriculture. Dans le domaine de la formation professionnelle agricole, la reconstruction de l'Ecole de fromagerie de Moudon ainsi que la rénovation et l'agrandissement de l'Ecole d'agriculture de Grange-Verney ont été réalisés sous sa direction, tout comme furent mises en oeuvre la loi sur la formation professionnelle agricole, la réorganisation des tâches de formation entre l'Ecole de Marcelin, celle de Grange-Verney et l'Ecole ménagère rurale (aujourd'hui Agrilogie et CEMEF) au vu de l'évolution des effectifs et des programmes de formation. En 1997, le Service de la viticulture a été rattaché administrativement en tant qu'Office au Service de l'agriculture.

En politique agricole cantonale, outre les révisions du droit foncier, du bail à ferme et du crédit agricole, la tâche majeure a été de mettre en place une organisation performante au sein du service pour assurer aux agriculteurs les paiements directs, instaurés dès 1993, puis par PA 2002. Parallèlement, le soutien à la promotion des produits agricoles et à la protection des appellations a été développé, le canton s'illustrant grâce aux producteurs des fromages de l'Etivaz, qui ont obtenu la première AOC reconnue de Suisse.

M. Dunant a contribué à l'évolution des structures du service et de ses institutions pour les adapter aux nouvelles tâches et conditions. Il a également favorisé le partage des rôles entre l'Etat dans ses prérogatives d'autorité et les organisations professionnelles pour l'exécution de compétences d'accompagnement des exploitants, notamment dans le domaine de la formation continue, du conseil de gestion, du crédit ou de la promotion de l'économie rurale.

Le Conseil d'Etat remercie M. Dunant de cette longue et fidèle collaboration, pendant laquelle les intérêts supérieurs de l'Etat et de l'agriculture ont toujours dicté les orientations données au service et à la collaboration avec la profession.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 octobre 2007

DEC, Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat, 021 316 60 10 - Olivier Dunant, chef du Service de l'agriculture, 021 316 61 98